

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MOUTHIERS-SUR-BOËME**

8, place du champ de foire
16440-MOUTHIERS-SUR-BOËME
tél : 05.45.67.92.20 fax : 05.45.67.83.38
mairie@mouthiers-sur-boeme.fr

délibération :
D_2023_8_7

L' an deux mille vingt trois, le vendredi 06 octobre à 18 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Mairie - salle du conseil, sous la présidence de Monsieur CARTERET Michel, Le Maire.

Nombre de conseillers en
exercice : 19

Date de convocation du : 29 Septembre 2023

Présents : 14

Présents : Monsieur CARTERET Michel, Madame LHOMME Michèle, Monsieur PONTINI Daniel, Monsieur RABSKI Jean, Madame RELET Graziella, Monsieur REVEREAULT Jean, Monsieur CAPLOT Serge, Monsieur FOUCHÉ Joël, Madame VERGNAUD Isabelle, Monsieur NOËL Frédéric, Madame GANNE Julie, Madame LALANDRE Sophie, Monsieur NICOLEAU Thierry, Madame RENARD Annie

Votants : 18

**Objet : Fonds de concours
solidarité 2023 - GrandAngoulême**

Pouvoirs :

Monsieur BARBE Hugues a donné pouvoir à Madame GANNE Julie
Madame LOUVIÉ Catherine a donné pouvoir à Madame LHOMME Michèle
Madame ALIX Florence a donné pouvoir à Monsieur PONTINI Daniel
Madame GIRAUD Isabelle a donné pouvoir à Madame LALANDRE Sophie

Absent(s) :

Excusé(s) : Monsieur BARBE Hugues, Madame LOUVIÉ Catherine, Madame ALIX Florence, Madame GIRAUD Isabelle, Monsieur FOURNIER Jean Luc

Secrétaire de Séance : Madame Julie GANNE

Fait et délibéré en mairie les
jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les
signatures. Pour copie
conforme.

Monsieur le Maire expose le projet de végétalisation de la cour de l'école élémentaire.

Compte tenu du besoin de traitement de la chaleur dans les bâtiments de l'école et de résolution des écoulements d'eaux pluviales dans la cours, il est proposé de revégétaliser une partie de la cours élémentaire de l'école. Cette tranche de travaux est une première étape visant à désimperméabiliser la cour d'école.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le projet est estimé à 11 396,17€ HT, et propose de solliciter GrandAngoulême pour une demande de subvention via le Fonds de concours Solidarité à hauteur de 8 188,80 € HT.

DEPENSES HT		RESSOURCES	
Végétalisation de la cour de l'école élémentaire	10 236,00 € HT	GrandAngoulême (80%) (base de calcul 10 236,00€)	8 188,80 € HT
		Autofinancement (20%)	2 047,20 € HT
TOTAL HT	10 236,00 € HT	TOTAL HT	10 236,00 € HT

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de délibérer.

AR Prefecture

016-211602362-20231006-D_2023_8_7-DE
Reçu le 13/10/2023

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal décide :

- d'**APPROUVER** le plan de financement prévisionnel tel que présenté ci-dessus,
- d' **AUTORISER** Monsieur le Maire à solliciter toutes les subventions mobilisables, notamment auprès de GrandAngoulême au titre du Fonds de Concours Solidarité,
- de S' **ENGAGER** à ne pas solliciter GrandAngoulême au titre du fonds de concours solidarité en 2024,
- d'**AUTORISER** Monsieur le Maire, ou toute personne dûment habilitée, à signer tous les documents afférents à ce projet et à la candidature au Fonds de Concours Solidarité de GrandAngoulême.

Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0

Emis le 06/10/2023, transmis en sous-préfecture et rendu
exécutoire le 13/10/2023

Le Maire,
Michel CARTERET

